

Prédation : La cohabitation avec l'ours dans l'impasse après un été meurtrier

19.12.19



Avec 1 155 ovins morts ou blessés, les dégâts de l'ours ont fortement progressé en 2019.© PixabayAvec 1 155 ovins morts ou blessés, les dégâts de l'ours ont fortement progressé en 2019.© Pixabay

Les pertes dues aux attaques d'ours ont explosé cet été dans les Pyrénées, exacerbant les différends entre les éleveurs et les militants pro-ours.

À la fin des estives, pour la seule Ariège, place forte de la cinquantaine d'**ours** du massif pyrénéen, [565 dossiers d'indemnisation pour dommages d'ours](#) ont été déposés. Bilan : 1 155 ovins morts ou blessés. En 2018, 443 dossiers avaient été soumis pour 669 ovins victimes, à comparer avec 138 dossiers et 259 victimes en 2015.

Quatre dérochements cette année

L'**Office national de la chasse et de la faune sauvage** (ONCFS) impute ce bond à la survenue cette année de quatre dérochements, pour la totalité desquels la responsabilité de l'ours n'a pas encore été formellement établie. L'Office avait suspendu cet été ses constats dans deux vallées de l'Ariège face à des menaces d'éleveurs sur ses agents.



Début septembre, les troupeaux de deux jeunes éleveurs ont été victimes de l'ours dans une estive à côté de Cauterets dans les Pyrénées-Atlantiques. © © Facebook D. Prat

Ces dérochements concernent à eux seuls plus de 500 bêtes. Mais pour le président de la chambre d'agriculture de l'Ariège, Philippe Lacube, un « seuil a été franchi » avec des « pourcentages jamais connus » de prédation ursine, attestant selon lui de l'impossible cohabitation entre ours et élevage.

« Plus personne ne voudra monter dans les estives »

Avant, « l'ours passait une fois au printemps et une fois à l'automne, et il prenait une ou deux brebis., affirme Patrick Gimeno, éleveur de 450 brebis à Bagnères-de-Luchon (Pyrénées-Atlantiques). C'était embêtant mais ça passait. Mais là, ce n'est plus possible. » L'éleveur met en cause « l'explosion » du nombre d'ours. « Quand il y en aura trop, il faudra arrêter le métier, à terme, plus personne ne voudra monter en estives. »

Le [camp anti-ours a multiplié les manifestations cet été](#) et « ne veut plus discuter » avec l'État, selon Philippe Lacube. Il réclame des retraits de spécimens, en plus du gel des réintroductions déjà consenti par le gouvernement, et l'ouverture de réserves pour ceux préservés sur place. Il conteste aussi l'efficacité [des mesures prises par les pouvoirs publics, comme l'effarouchement](#) ou l'envoi de SMS pour prévenir les éleveurs que l'ours approche.

Mais si les ours se sont multipliés depuis les premières réintroductions en 1996 imposées par les règles européennes sur la **biodiversité**, le nombre de troupeaux transhumant a augmenté. De 15 % entre 2014 et 2017 dans le Couserans ariégeois, selon un rapport de 2018 commandé par le **ministère de la Transition écologique**. Ses auteurs voient là de quoi « contredire les propos des professionnels » sur le risque de disparition du pastoralisme.

Le travail des éleveurs souvent critiqué

Pour l'ONCFS, l'augmentation de la population ursine et de son aire de répartition n'est qu'un des « nombreux facteurs qui peuvent influencer le nombre de dégâts ». Parmi les autres, les

observateurs extérieurs à la profession agricole citent les retards pris par les éleveurs à se doter des moyens de protection, le triptyque bergers-chiens de protection-parcs électrifiés. Cet arsenal est subventionné à hauteur de 80 % souvent au prix d'une lourde paperasserie.

Pour les militants pro-ours, l'explosion du nombre de dossiers témoigne surtout d'une course aux indemnités encouragée par leur récente revalorisation et l'assouplissement du cadre les régissant, dont la systématisation des dommages accordés au bénéfice du doute. « Si demain une Pac moins favorable aux espaces pastoraux en montagne s'ajoutait aux prédatons, **les montagnes vont se vider** », oppose Philippe Lacube, qui admet aussi, même si pour lui la solution n'est pas là, que « [l'État essaie d'acheter la paix civile en balançant plus d'argent](#) ».

M.-F. Malterre avec l'AFP